



COVID 19 CONDITIONS D'ACCUEIL DANS LES CRÈCHES MUNICIPALES

La date d'ouverture des crèches est fixée au 2 juin.

Le contexte épidémique actuel nécessite de prendre des précautions particulières dans les établissements afin de limiter au maximum le risque de contagion entre les adultes et les enfants, entre les professionnels et éviter la propagation de la maladie.

Le présent protocole d'accueil vise à lister les mesures qui devront permettre de maintenir au mieux la sécurité de tous pour les enfants, les familles et le personnel.

Tout enfant précédemment accueilli avant le 16 mars, date du confinement annoncé, peut être de nouveau accueilli. Pour les enfants atteints de pathologies chroniques, le médecin traitant, en lien avec celui de la structure, décide si l'accueil est possible.

Cependant, par mesure de protection des enfants et des adultes encadrants, l'accueil des enfants sera organisé par groupe de 10 enfants au plus, impliquant une ouverture sur la moitié des capacités d'accueil.

	Saint-Exupéry	Les Petits Matelots	Les Moussaillons
Capacité normale	30 places	20 places	10 places
Capacité de rentrée COVID	15 places	10 places	5 places

La coordinatrice Petite Enfance, en lien avec les directrices, définira les accueils en fonction des critères de priorité et des besoins identifiés dans les familles :

- priorisation des enfants des personnels identifiés comme nécessaires à la gestion de la crise sanitaire,
- définition des besoins des familles

Organisation

Les règles d'hygiène sont dans cette période essentielle, notamment le port du masque et le lavage des mains.

Masques

Le port du masque est obligatoire pour tous les agents au sein de la collectivité, ainsi que pour les parents qui accompagnent les enfants.

Les consignes d'utilisation :

- Pour être efficace, le masque chirurgical doit être porté 4h maximum
- Se laver les mains avant de le mettre
- L'installer en utilisant les élastiques, sans toucher la partie « masque »
- Se laver les mains après l'avoir installé
- Ne pas toucher le masque une fois qu'il est installé, ne pas le manipuler, ne pas l'enlever et le remettre
- Se laver les mains avant de le retirer
- Retirer le masque par les élastiques, sans toucher la partie « masque »
- Lors du retrait du masque, le placer dans une poubelle spécifique, fermant avec couvercle. Conserver ce sac poubelle fermé 24h avant de le placer dans le container confié à la collecte d'ordures ménagères.
- Se laver les mains après l'avoir retiré
-

Accueil des enfants

L'arrivée et le départ de l'enfant avec ses parents

L'arrivée se fera par l'entrée principale comme d'habitude avec le visiophone.

Les parents resteront à l'extérieur de la crèche (distanciation marquée au sol)

Les transmissions avec les parents s'organisent dans le hall dans le respect de la distanciation sociale, et relatent les informations essentielles pour être brèves.

Un seul parent sera autorisé à rentrer dans le hall. Les frères et sœurs ne seront pas admis .

Une professionnelle viendra à la rencontre de la famille. Elle veillera au bon déroulement des transmissions et accompagnera l'enfant et ses effets personnels dans son lieu de vie.

Un lien téléphonique pourra être mis en place si les familles et/ou les professionnels éprouvent le besoin d'un échange complémentaire.

Les directrices organiseront un accueil échelonné, de manière à ce qu'aucun enfant ne puisse arriver en même temps.

Les familles devront donc arriver à l'heure précise convenue.

La directrice se mettra à disposition si nécessaire pour faire le relais en accueillant le parent dans son bureau pour échanger plus largement si besoin.

Un flacon de gel hydro-alcoolique sera à portée des parents qui devront l'utiliser le matin et le soir.

Les professionnelles veilleront à maintenir un cadre sécurisant afin d'assurer la qualité de notre accueil .

Dans le couloir l'enfant sera déchaussé, puis un lavage des mains sera nécessaire.

Le départ de l'enfant se fera dans les mêmes conditions.

Accueil des enfants

Les enfants seront accompagnés par l'agent suivant leur groupe dans le lieu adapté et réservé, 10 enfants maximum par groupe.

Les enfants malades ne seront pas accueillis.

Le temps de jeu

L'utilisation des jeux et matériaux en tissus sera évitée

Des caisses de jeux seront disponibles, en alternance chaque jour. Elles ne seront pas mutualisées entre sections.

Après chaque utilisation, les jeux seront remis au lavage et à la désinfection du soir.

Les salles communes ne seront plus utilisées.

Dans le jardin, des délimitations permettront de garantir que les enfants ne se regroupent pas.

L'utilisation du bac à sable sera interdite ainsi que tout jeu de transvasement (sauf si le bac de matière est jeté en suivant de l'activité).

Le temps de repas

Les normes HACCP seront respectées comme il se doit en cuisine et dans les sections.

Chaque groupe prendra son repas comme avant dans la pièce de vie.

Pour les enfants qui sont à table, la distanciation recommandée de 1 m sera respectée.

Les bébés prendront leur repas dans leur section.

Le temps de sieste

Les lits des enfants seront espacés le plus possible.(minimum 1 m)

Les draps seront changés chaque jour.

Les matelas seront désinfectés chaque soir par la professionnelle de fermeture.

Les doudous et sucettes des enfants seront à leur disposition toute la journée comme à l'ordinaire. Mais la mise en contact sera évitée autant que possible. Ces objets personnels seront rangés dans des boîtes ou petits sacs individuels hermétiques.

Les soins des enfants

Les changes seront effectués selon le protocole habituel avec un port de gants.

Un seul enfant sera changé dans la salle de changes.

Tous les soins hygiéniques aux enfants se feront avec les gants.

Les couches seront jetées dans la poubelle transgénique.

Le sac à linge sale restera fermé entre 2 changes.

Le linge sera porté dans le sac fermé à la lingerie midi et soir et traité comme d'habitude selon les normes .

Le linge souillé des enfants (pantalons, pulls, culottes) sera mis dans un sac plastique fermé et rendu aux familles à son départ.

Le lavage des mains des enfants se fera le plus régulièrement possible, sous forme de rituels et de façon ludique et en tout cas : à l'arrivée et au départ de l'enfant, avant et après chaque repas, avant et après la sieste, avant et après chaque change ou passage aux toilettes, à l'occasion de chaque changement d'activité.

Le lavage des mains sera réalisé avec de l'eau et du savon, le recours aux solutions hydro-alcooliques étant déconseillé.

Tout enfant présentant des symptômes (toux sèche, fièvre, fatigue et maux de tête prolongé, diarrhée et maux de ventre...) sera signalé auprès de la directrice de structure.

Il sera rendu à sa famille qui devra venir le chercher immédiatement. L'enfant présentant des symptômes, dans l'attente de la venue de son parent sera isolé des autres enfants.

Le personnel

Le contact direct avec les enfants ne peut être évité. Le personnel des structures multi-accueil de la commune, soumis aux réglementations sanitaire d'usage, verra donc ses contraintes renforcées afin de prévenir du mieux possible les contagions potentielles.

Les gestes barrières sont essentiels et le personnel des structures est engagé dans leur respect.



Le lavage des mains se fait en arrivant et tout au long de la journée, après chaque contact avec un enfant. Le gel hydroalcoolique sera utilisé si impossibilité de se laver les mains.

Les règles de distanciation physique entre professionnels seront respectées. En particulier, lors des déjeuners, les professionnels veillent à respecter entre eux une distance minimale de 1 mètre. Les réunions d'équipes seront organisées dans le même respect des distanciations.

- Les planning seront réalisés sur des horaires continus pour éviter les vas et viens
- Les accès aux salles de pause seront limités à 3 personnes en même temps .

Les vêtements de travail seront portés quotidiennement à la lingerie dans un sac fermé, pour lavage à 60

En cas de fièvre, toux , il faudra prévenir la responsable .

Hygiène des locaux

Le ménage quotidien des locaux sera maintenu par le Service Entretien de la commune comme d'habitude.

Toutefois, les locaux feront l'objet d'une attention complémentaire :

- aération (entre 10 et 15 minutes) des pièces à vivre le plus possible dans la journée et au moins matin, midi, après-midi, soir),
- nettoyage et désinfection plusieurs fois par jour et au moins matin-midi et soir des points contacts (poignées de portes, robinets, interrupteurs, rampes...), sanitaires, lits et autres mobiliers permanents avec un produit normé NF EN 14476+A2:2019)
- les jouets utilisés mis au lavage chaque soir .
- les tapis seront nettoyés le midi et le soir par les professionnelles
- le linge des enfants sera changer dès que nécessaire et au minimum une fois par jour
- les déchets potentiellement souillés (masques, couches, lingettes, mouchoirs papier) seront jetés dans un double sac poubelle
- les poubelles seront désinfectées tous les jours.

Un réajustement des taches sera mis en place pour le poste de lingère/cuisinière.

Engagement des familles

Afin de ne pas multiplier les cas contacts, les parents ne pourront pas pénétrer dans les salles de l'établissement. L'accueil des enfants se fera dans le hall de la crèche, dans le respect des distanciations recommandées.

Les parents devront respecter les horaires pour préserver la fluidité et éviter une attente.

Les parents devront veiller à ce qu'une hygiène stricte des mains soit réalisée au retour de la maison.

Responsabilité des familles :

Les parents s'engagent, alors qu'ils confient leur enfant à la crèche, que ces derniers n'ont été sujet à aucun symptôme évocateur du COVID 19 et notamment :

- fièvre
- fatigue et maux de tête prolongé
- toux sèche et/ou congestion ou écoulement nasal
- diarrhée et/ou maux de ventre
- gêne respiratoire

En cas de symptômes évocateurs, l'enfant ne devra pas se rendre à la crèche et les parents devront prendre avis auprès du médecin traitant pour décider ou non de recourir à un test de dépistage.

En cas d'infection de l'enfant ou d'un membre de la famille, les parents s'engagent à prévenir la direction de la crèche .

La coordinatrice Petite Enfance, Madame Maryline DUGUET, est référente COVID 19 sur les structures d'accueil des tout-petits.